

trales, « un grand pavillon frangé, porté et retroussé par cinq génies » tenant un écriteau avec ces mots : *Hic est filius meus*, etc., et des pièces rompues des armes et chiffres de l'abbesse, et, au-dessus des trois fenêtres, quatre génies soutenant un écusson aux armes de l'abbesse, une crosse et son chiffre entrelacé.

Ces armoiries se trouvèrent ainsi répétées deux fois en sculpture de pierre ou de stuc, puisqu'elles figuraient déjà à la clef du premier arc doubleau, le deuxième arc doubleau ayant été réservé aux armes de France (1). M. l'architecte en chef a eu l'excellente idée de faire peindre et dorer les deux derniers écussons, qui forment ainsi une note brillante qui relie entre eux les trois encadrements circulaires de la voûte.

Guillaume reçut pour cette adjonction, ainsi que pour la sculpture en feuillage des quatorze clefs d'arcs de fenêtres ou de niches, la somme de sept cents livres.

Le solde de ses travaux, s'élevant ainsi à cinq mille livres, lui fut compté le 16 mars 1686, date qui nous en indique l'achèvement probable, en présence de divers témoins parmi lesquels figure un Pierre Isnard, aussi sculpteur à Lyon. Il est question dans l'acte d'un troisième prix fait montant à 80 livres passé, est-il dit, sur le livre de compte de l'abbesse, sans qu'on en explique le détail. C'était probablement une indemnité gracieuse, témoignage de la satisfaction unanime du monastère.

En effet, on n'avait pas dû voir encore dans la ville cinquante personnages ainsi groupés ensemble, et en sculpture !

---

(1) Ces armoiries sont restées jusqu'à ce jour masquées par de lourdes rosaces dont on les avait recouvertes, sans doute par prudence, lors de l'affectation de la salle à la tenue de la bourse.